

07.06.2007 – 11:15 Uhr

Votation fédérale - La Société suisse de la sclérose en plaques a décidé laisser la liberté de vote pour la 5^e révision de l'AI

Zurich (ots) -

Lors de l'Assemblée générale de la Société suisse de la sclérose en plaques (SEP), un débat a eu lieu concernant la votation sur la 5^e révision de l'AI du 17 juin prochain. Contrairement aux allégations publiées dans la presse et aux déclarations de la coordination nationale "Non à la 5^e révision de l'AI" datées du samedi 2 juin, la Société SEP maintient sa position et laisse la liberté de vote.

A la demande de plusieurs membres de la Société SEP, le Pr Jürg Kesselring, Président du Comité, a procédé, lors de l'Assemblée générale du 2 juin dernier, à un vote consultatif dans la perspective de la votation du 17 juin prochain. Parmi les membres présents à l'Assemblée, 136 se sont prononcés contre la révision, 65 se sont ralliés au point de vue du Comité et 10 ont voté en faveur de la 5^e révision de l'AI. Face à la pertinence des arguments développés tant par les adversaires que par les partisans de cette révision, la Société SEP a décidé de laisser une entière liberté de vote à ses membres.

Les opposants à la révision dénoncent surtout la suppression des rentes complémentaires versées aux conjoints ainsi que l'abandon du supplément de carrière qui conduiront à une diminution des prestations. Ils estiment également que les nouvelles mesures de réadaptation mettront lourdement à contribution les assurés alors que cette participation sera facultative pour les employeurs. Par contre, les défenseurs de la révision soutiennent que les mesures d'intervention et de détection précoce permettront de doter enfin l'AI d'instruments adéquats. Ces moyens protégeront efficacement les personnes handicapées contre le risque de perdre leur emploi ou de voir leur incapacité de travail assujettie à leur degré d'invalidité. Ils voient également dans cette révision le moyen d'assainir plus facilement les comptes de l'AI (le déficit actuel se monte à 9 milliards de CHF). Compte tenu des positions défendues par les uns et les autres, le Comité de la société SEP s'en tient à sa décision du 7 juillet 2006 et laisse la liberté de vote.

Contact:

Frank Meyenberg, responsable relations publiques & recherche de fonds
Tél.: +41/43/444'43'30
Portable: +41/79/652'98'23
E-Mail: fmeyenberg@multiplesklerose.ch

Herbert Keller, responsable conseil
Tél.: +41/43/444'43'70
E-Mail: hkeller@multiplesklerose.ch

